QUARANTE-ET-UNE

REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
JUIN 2024

15

www.archeagglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE Agglo

Dossier

Interventions en milieu scolaire

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON CHANTEMERLE-LES-BLÉS CHARMES-SUR-L'HERBASSE CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ERÔME ETABLES GERVANS GLUN LARNAGE LEMPS MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU PAILHARÈS PLATS POON NT-DE-L'ISÈRE LA ROCHE-DE-GLUN SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÉCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

VU SUR LES RÉSEAUX

VU SUR LINKEDIN :

La saison estivale est lancée

Le 10 juin dernier, l'Office de Tourisme Ardèche Hermitage a présenté le programme estival à venir sur notre territoire. Avec des animations diverses et accessibles à tous, venez découvrir les différents événements, de juillet à août : chasse au trésor, apéro dans les vignes, marché nocturne, visites gourmandes et théâtrales…

Toutes les infos :
www.ardeche-hermitage.com

VU SUR INSTAGRAM :

Partir en Livre, plus de 50 événements sur 21 communes de l'Agglo

Du 19 juin au 21 juillet, le Festival de littérature jeunesse « Partir en Livre » est organisé dans le cadre de l'opération nationale mise en place par le Centre National du Livre. Un très bel événement qui permet d'enrichir la dynamique culturelle de notre territoire. Et cette année, Partir en Livre fait la part belle au « sport et aux jeux » puisque c'est le grand thème national. Sur ARCHE Agglo, c'est plus de 50 événements, sur 21 communes et avec une cinquantaine de partenaires institutionnels et associatifs.

VU SUR FACEBOOK :

Vive l'Ardéchoise 2024

Belle réussite pour cette 31e édition de l'Ardéchoise qui a réuni plus de 13 000 coureurs ! ARCHE Agglo a été une nouvelle fois partenaire de ce bel événement qui traverse notre territoire ardéchois et dont le départ et l'arrivée sont situés à Saint-Félicien.

Bravo à tous, organisateurs, participants, bénévoles et à l'année prochaine !

Suivez-nous @ARCHEAgglo

5270 abonnés en janvier 2024
6005 ABONNÉS EN JUIN 2024

663 abonnés en janvier 2024
935 ABONNÉS EN JUIN 2024

1335 abonnés en janvier 2024
1760 ABONNÉS EN JUIN 2024

458 abonnés en janvier 2024
471 ABONNÉS EN JUIN 2024

NOMBRE D'ABONNÉS TOTAL : 9171

ÉDITO

Bel été à toutes et à tous !

Frédéric Sausset
Président

Chers habitants ARCHE Agglo,

Je souhaite, pour débuter, partager avec vous mon enthousiasme puisque dans quelques jours, notre pays va accueillir le plus grand événement mondial : les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été ! Cette 33e édition des JO d'été est une chance et c'est une fierté ! Après 1900 et 1924, ce n'est que la 3e fois que Paris et la France accueillent ces JO d'été. Depuis 1992 et les JO d'hiver à Albertville, notre pays n'avait plus connu pareille opportunité. ARCHE Agglo, comme de nombreux territoires est labellisé « Terres de Jeux 2024 » et cela démontre, s'il le faillait notre intérêt pour l'événement. Je suis d'autant plus heureux que, depuis quelques jours, notre décathlonien, recordman du monde, Kévin Mayer, formé à l'Entente Athlétique Tain Tournon a décroché son billet pour les Jeux ! Je serai un supporter de l'équipe de France dans les 329 épreuves proposées. Que les trois valeurs de l'Olympisme soient portées au plus haut : amitié, respect et excellence.

En outre, l'été 2024 sur notre territoire ARCHE Agglo est encore une fois plein de promesses. Nous constatons chaque année que notre attractivité touristique s'accroît avec des étrangers certes, venus d'Allemagne, de Belgique ou des Pays-Bas… mais également avec une clientèle française de la Région Auvergne-Rhône-Alpes mais également de la Région Sud, de Paris ou du Nord de la France notamment. Nous pouvons nous en réjouir et je remercie tous les professionnels du tourisme de faire rayonner notre beau territoire. J'en profite ainsi pour vous souhaiter la meilleure des saisons touristiques.

Ce 15e numéro de notre magazine communautaire distille des informations importantes pour vous, chers habitants : des services publics aux événements en passant par les actualités ou la valorisation de certains dispositifs. Le dossier central concerne l'éducation et plus précisément l'intervention de l'Agglomération en milieu scolaire. Car oui, chaque année, l'Agglomération finance des ateliers de sensibilisation, notamment sur les thématiques de l'environnement, de la culture et du sport : soit 192 classes en 2023-2024. En tant que Président, avec mes collègues élus, nous en sommes très fiers.

De plus, le Projet de Territoire HORIZON trace son chemin et les premières actions ont débuté sur le terrain. Le Conseil de Développement vous invite à prendre la parole et nous vous sollicitons également pour donner votre avis sur le site internet archeagglo.fr.

Profitons encore et toujours de notre magnifique territoire, du Plateau Ardéchois jusqu'à la Drôme des Collines en passant par la Vallée du Rhône, l'Hermitage et l'Herbasse.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

4 - EN BREF
Un condensé d'infos

7 - RETOUR EN IMAGES
Focus sur 4 événements

8 - ACTUALITÉS
Zoom sur 6 actus

12 - PARTICIPATION CITOYENNE
Page dédiée aux Conseil de Développement

13 - DOSSIER
Intervention en milieu scolaire

16 - EN CLAIR
Dispositif ALABRI : prévention contre les inondations

18 - MÉTIERS D'AGGLO
Direction des Ressources Humaines

Domaine du Lac de Champos

20 - COMMUNES
À la découverte de Lanarge
2 projets communaux

22 - PORTRAIT
Maîtres composteurs

23 - PRATIQUE
Tous les contacts des services de l'Agglo

quarante-et-une REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO NUMÉRO 16 · JUIN 2024
communication@archeagglo.fr, BP103 - 07305 Tournon-sur-Rhône Cedex, 04 26 78 78 78 · Directeur de publication **Frédéric Sausset** · Direction de la communication **Damien Filbien**
Rédaction **Hélène Serret, Charly Mathey, Damien Filbien** · Photographie **direction de la communication** · Conception et réalisation graphique **Elodie PRACHITTHAM** · Impression **Baylon Villard** (Annonay) · Tirage **3 000 exemplaires**, papier FSC Imprim'Vert · Distribution **Tremplin Services** et **Groupe Archer** · Numéro ISSN **2608-1113** · Dépôt légal à parution

DÉCOUVREZ LE POINT INFO SENIORS

Dans le cadre de sa politique seniors, ARCHE Agglo s'adapte et adosse son lieu destiné à l'information des seniors aux trois sites France Services du territoire qui accueillent les habitants pour les accompagner dans la réalisation de démarches administratives.

Le nouveau POINT INFO SENIORS informe, écoute, oriente et soutient les personnes de 60 ans et plus et leurs proches, dans l'accompagnement du bien vieillir et l'amélioration du quotidien : bien vivre à domicile (demandes d'aides financières, recherches de services,...), répit des aidants (en lien avec l'Escale Répit), accompagnement à l'entrée en structure d'hébergement, lutte contre l'isolement social…

Vous retrouvez le POINT INFO SENIORS à Tain-l'Hermitage, Saint-Félicien et Saint-Donat-sur-l'Herbasse, sur rendez-vous.

Informations et Contact : 04 75 07 07 50 (CHOIX 4)

seniors@archeagglo.fr

CHAMPOS : DEMANDEZ VOTRE CARTE D'ACCÈS PRIVILÉGIÉ !

Comme chaque année, les habitants des 41 communes du territoire peuvent demander leur carte d'accès privilégié pour le Domaine du Lac de Champos situé à Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Cette carte à 20€ vous permet d'accéder au site en illimité pour la saison estivale.

Mode d'emploi : envoyer par mail (*contact@lacdechampos.com*) un justificatif de domicile et les cartes d'identité de tous les titulaires du permis de conduire composant le foyer.

LE DISPOSITIF COHABITONS POUR FAVORISER LE LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL ET SOLIDAIRE OPÉRATIONNEL !

Pour développer le logement et l'habitat intergénérationnels et solidaires, ARCHE Agglo est le relais local de l'association Solidarité Habitats et de son dispositif intergénérationnel intitulé COHABITONS.

Le principe est simple : d'un côté, une personne hébergeuse, de 60 ans et plus, met une chambre au minimum à disposition et, de l'autre côté, une personne hébergée, de 18 à 30 ans, propose, en échange, une présence rassurante, le partage de repas, et de l'aide ponctuelle pour avoir l'occasion de partager des temps de vie communs.

Les cohabitations sont temporaires (1 mois à un an) et peuvent être en alternance (3 jours par semaine, par exemple). Elles sont aussi solidaires : pas de loyer mais une participation peut être demandée. L'hébergé ne se substitue pas aux services à domicile.

Si vous souhaitez être hébergeur ou hébergé, ARCHE Agglo, en tant que relais, se charge du suivi de la cohabitation.

Informations et contact

- 04 75 07 07 50 (choix 4) / cohabitons@archeagglo.fr
- www.archeagglo.fr
- www.solidariteshabitats.eu

L'APPLI DE COVOITURAGE CHANGE DE NOM

ARCHE Agglo propose une solution de covoiturage permettant aux passagers de voyager gratuitement tandis que le conducteur reçoit une contribution selon la distance parcourue. L'application utilisée s'appelle désormais Blablacar Daily (anciennement Klaxit). Un changement de nom qui élargit la communauté de covoitureurs : rejoignez-la !

BlaBlaCar Daily

5

ARCHE Agglo et la Communauté de Communes Rhône Crussol ont travaillé de pair pour réaliser une application mobile gratuite appelée "Détours en vignes" proposant des sentiers oenotouristiques : balades immersives au coeur des vignobles.

Au total, 5 sentiers balisés vous permettent de découvrir le patrimoine culturel et viticole de la région au travers de cinq Appellations d'Origine Protégée (AOP) : Cornas, Crozes-Hermitage, Hermitage, Saint-Joseph et Saint-Péray.

HORAIRES D'ÉTÉ POUR LES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries de Colombier-le-Vieux, Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Tournon-sur-Rhône passent en horaires d'été, du 1er juillet au 31 août : 7h-12h15 et 12h45-14h (fermeture entre 12h15 et 12h45).

Les déchèteries de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Tournon-sur-Rhône sont ouvertes du lundi au samedi.

La déchèterie de Colombier-le-Vieux est ouverte les lundi, mercredi et samedi.

Renseignements : dechets@archeagglo.fr

À VOS AGENDAS !

La 4e édition du Mois des familles se déroulera du 9 au 30 novembre 2024, sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo. Le programme est en cours de finalisation. Thème de cette année : « Prendre soin ». Vous en saurez plus très prochainement. Patience…

À L'HEURE D'ÉTÉ !

Le guide horaires de l'été 2024 est disponible. Vous y trouverez les horaires des lignes de transport gérées par ARCHE Agglo (ligne 1 et lignes de transport à la demande 11 et 15) ainsi que les lignes régionales qui transitent sur notre territoire. Ces horaires sont valables du 1er juillet au 2 septembre.

RICHE PROGRAMME ESTIVAL POUR ARDÈCHE HERMITAGE TOURISME

De nombreux événements sont proposés cet été par l'Office de Tourisme Ardèche Hermitage. Ils s'adressent aussi bien aux touristes qu'aux habitants du territoire. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts : visite jeune public, visite théâtrale, apéro-vignes, Di'Vin Clair de Lune, marché nocturne, visite gourmande, chasse au trésor…

Toutes les infos sur le site internet qui a récemment fait peau neuve : www.ardeche-hermitage.com

LE «VRAI DU FAUX DE L'ÉNERGIE » REVIENT EN 2024

Vous vous interrogez sur l'opportunité d'installer un système photovoltaïque ? De savoir si la pompe à chaleur est la solution pour chauffer votre logement ? Ou encore, de comment rafraîchir votre logement avec ou sans climatisation ?

Alors que beaucoup d'informations circulent sur ces sujets, l'Agglo, en partenariat avec l'ALEC 07 et l'ADIL, vous aide à faire les bons choix et à y voir plus clair avec plusieurs conférences sur les thèmes du chauffage et de l'énergie.

Programmation à retrouver très bientôt sur le site de l'Agglo :

www.archeagglo.fr

LA FABRIQUE GIVRÉE DÉMÉNAGE

L'entreprise Thiriet, spécialiste du surgelé, est propriétaire de La Fabrique Givrée, usine de fabrication de glaces actuellement installée sur la zone d'Activités de Champagne à Tournon-sur-Rhône.

ARCHE Agglo a vendu un terrain de 2ha sur la commune de Pont-de l'Isère, ZA les Vinays afin de permettre à La Fabrique Givrée de développer encore son activité. La création d'un bâtiment de 4000m² est en cours. Le déménagement final est prévu à l'automne.

L'ambition est de réaliser une montée progressive en activité avec pour objectif la création de 30 nouveaux emplois sur ce nouveau site.

+ d'infos **www.archeagglo.fr**

HORIZON : LE PROJET DE TOUT LE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire HORIZON a été présenté en fin d'année 2023. C'est un projet clair, lisible et efficient qui s'inscrit dans la continuité. Il fixe les orientations des politiques publiques territoriales à l'horizon 2040. Il donne du sens à l'action d'aujourd'hui et de demain des collectivités et des acteurs locaux.

Ce projet ambitieux et réaliste n'est pas uniquement celui de l'Agglomération mais bien celui de tout le territoire. HORIZON, c'est une feuille de route à 20 ans et un programme d'actions concret à 10 ans avec 28 fiches actions : accompagner l'économie circulaire, mieux protéger contre le risque inondations, créer plus de lien entre jeunes et entreprises, accompagner le bien vieillir…

Retrouvez l'ensemble de la démarche :

www.archeagglo.fr/projet-de-territoire

INSCRIPTION POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES : C'EST MAINTENANT !

Les inscriptions sont ouvertes pour le transport scolaire, que vous soyez déjà détenteur d'une carte de transport ou nouveau demandeur, en se rendant sur le site internet d'ARCHE Agglo. L'Agglomération transporte chaque jour quelque 3 200 élèves de leur domicile vers et depuis leur établissement scolaire.

www.archeagglo.fr/transports-scolaires

+ d'infos **www.archeagglo.fr**

QUÉZACO ?

ARCHE Agglo vient d'éditer un document explicatif autour du logement social : conditions d'attribution, démarches à effectuer, nombre de logements sociaux par commune… Ce document est accessible en ligne sur le site internet de l'Agglo ou disponible dans les lieux publics.

L'Agglo travaille également en collaboration avec les mairies qui restent le 1er contact des usagers pour toutes demandes d'informations sur les logements sociaux.

www.archeagglo.fr

Habitat / Logement social

LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS CULTURE

Leader Ardèche regroupe 347 communes dans le but de développer localement un programme européen visant à redynamiser le milieu rural en accompagnant des projets innovants. C'est dans ce cadre qu'un 1er appel à projets de soutien aux actions culturelles vient d'être lancé. Cet appel à projets vise notamment à élargir l'offre culturelle du territoire en étant attentif à l'émergence de projets innovants, mettant en valeur de nouvelles disciplines ou des sujets émergents interdisciplinaires.

LEADER ARDÈCHE
PROJETS RURAUX INNOVANTS

Les porteurs de projets peuvent déposer leur dossier sur le portail des aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes jusqu'au 31 octobre 2024.

https://leader-ardeche.fr/

15

C'est le nom de la nouvelle ligne de transport à la demande qui relie Saint-Donat-sur-l'Herbasse à la gare SNCF de Tain l'Hermitage. 4 allers-retours par jour du lundi au samedi.
5 communes sont desservies : Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Marsaz, Chavannes, Mercurol-Veaunes et Tain-l'Hermitage. 9 arrêts sont proposés et 30 minutes de trajet maximum du départ au terminus.

Réservation obligatoire la veille du trajet souhaité.

04 75 45 21 88 / *tad@bertolami.fr*

PORTES OUVERTES ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Au programme, plus de 80 créneaux ouverts au public, en accès libre et gratuits, sur toute la semaine avec des concerts et gala de danse !

À noter que les inscriptions pour la prochaine rentrée sont ouvertes depuis le 10 juin dernier.

ITDT À TOURNON-SUR-RHÔNE

La concertation en vue de la requalification du site ITDT à Tournon-sur-Rhône a réuni plusieurs centaines d'habitants autour de visites commentées, de tables rondes et d'échanges avec les urbanistes en charge de la conception du projet. Il est encore temps de consulter les différentes contributions sur : www.tournon-sur-rhone.fr

FÊTE DE LA NATURE

La 18e édition de la Fête de la Nature a eu lieu du 22 au 26 mai. La Fête de la Nature offre une opportunité unique de célébrer la beauté et la diversité du vivant. Le service Environnement de l'Agglo a proposé plusieurs événements, notamment sur les Espaces Naturels Sensibles du territoire : lône de la Marette à Glun, la Roselière à Larnage et les gorges du Doux à Etables.

EXPO CONCOURS PHOTOS

Retrouvez cette exposition sur le thème «Eau ! Mon Paysage» jusqu'à la fin du mois d'août à l'Espace Public Numérique d'ARCHE Agglo à Saint-Jean-de-Muzols (horaires d'ouverture au public). Une exposition composée de 30 photos sélectionnées parmi les 74 photos recueillies : une très belle sélection de clichés pris sur le territoire, bravo à tous !

FINANCES

UN BUDGET MAÎTRISÉ TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le conseil d'agglomération du 10 avril a validé le compte administratif 2023 et le budget primitif 2024. Ce budget fait état d'une gestion saine de l'Agglo. Sans augmentation d'impôts pour les habitants, il s'inscrit dans la continuité des précédents et propose des investissements clairs et partagés, notamment décidés dans le cadre du Projet de Territoire HORIZON.

Pendant l'élaboration du Projet de Territoire HORIZON présenté à la fin de l'année 2023, les élus d'ARCHE Agglo ont fait des choix forts. Ces choix s'inscrivent dans une prospective financière à 10 ans qui permet que les dépenses soient supportables pour l'intercommunalité.

Concrètement, les travaux engagés pour la protection contre les inondations sont le premier poste de dépenses d'investissement, la fameuse GéMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) ; les travaux d'ampleur sur la Veaune et le Merdarioux encore en cours en sont un bon exemple.

Parmi les investissements les plus prégnants, il y a le remboursement de la dette (les emprunts contractés), le développement économique, la fibre optique, les déchets… ou encore le soutien aux communes.

D'ailleurs ARCHE Agglo assume son ADN, fort, celui de travailler main dans la main avec ses 41 communes. *« Ce bloc local (Agglo – communes) est le postulat de notre Agglomération. Selon les années, les aides aux communes représentent entre 8 et 10 millions par an »*, précise Jean-Louis Bonnet, maire d'Arthemonay et vice-président ARCHE Agglo en charge des finances.

L'Agglomération est fière de porter des projets sur l'ensemble du territoire en gardant à l'esprit le maillage territorial, la proximité et la meilleure desserte possible de ses trois bassins de vie : 3 espaces France Services, une école intercommunale de musique et de danse sur 3 sites… et prochainement une médiathèque intercommunale sur 3 sites également.

La gestion des déchets est bien sûr un poste important, tout comme les transports et les mobilités. Les politiques jeunesse (financement pour les familles de l'accueil au centre de loisirs, formation et emploi, BAFA…) et culturelle (lecture publique, musique, Education aux Arts et à la Culture) ne sont pas en reste avec des projets innovants et diversifiés en Ardèche comme en Drôme. *« Les dépenses qu'elles soient de fonctionnement ou d'investissement sont analysées sous le prisme de l'efficacité et de la proximité. Nous faisons des choix pour les 58 000 habitants du territoire, dans l'intérêt général »*, poursuit M.Bonnet.

FONCTIONNEMENT dépenses réelles

45 745 724 € Répartition pour un équivalent de 1000 €

Reversement aux communes	246 €
Gestion des déchets	174 €
Accueil des enfants (crèches et ALSH)	140 €
Fonctions support	103 €
Transport collectif/scolaire/mobilité douce	89 €
Aménagement, développement local et habitat	39 €
Politiques culturelles	36 €
Politique jeunesse, sport et centre aquatique	31 €
Développement touristique et Lac de Champos	30 €
Politiques environnementales et agricoles	28 €
Entretien rivières / protections contre les inondations	27 €
Développement économique	23 €
Services à la population	23 €
Intérêts de la dette	11 €

FONCTIONNEMENT recettes réelles

50 672 095 € Répartition pour un équivalent de 1000 €

Impôts (fiscalité directe et compensation de l'Etat)	448 €
Déchets (TEOM & redevance des professionnels)	152 €
Dotations de l'Etat	111 €
Transport (compensation région AURA et Versement Mobilités)	87 €
Caisse d'Allocations Familiales	60 €
Subventions	49 €
Taxe GéMAPI	38 €
Produit des services et remboursements de frais divers	31 €
Tourisme (taxe de séjour)	16 €
Loyers	8 €

INVESTISSEMENT dépenses

25 344 543 € Répartition pour un équivalent de 1000 €

Protection contre les inondations	337 €
Remboursement de la dette	156 €
Economie (hors ZA)	75 €
Fibre optique	68 €
Déchets	50 €
Entretien du patrimoine communautaire	50 €
Soutien aux communes	47 €
Collèges de Mercurol-Veaunes et Saint-Donat	41 €
Transport et mobilité douce	39 €
Politique de l'habitat	28 €
Environnement	25 €
GéPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines)	22 €
Domaine du Lac de Champos	18 €
Médiathèque intercommunale	11 €
Création du Pôle Technique	10 €
Aménagement ITDT	9 €
Liaisons douces et sentiers	8 €
Accueil de loisirs de Tournon	5 €

NUMÉRIQUE

UN NOUVEAU SITE WEB : DONNEZ VOTRE AVIS !

L'Agglomération a engagé une démarche visant à mettre en ligne un nouveau site internet d'ici le printemps 2025. A ce titre et pour nourrir la réflexion, une phase de concertation a été lancée.

Les agents et les élus ARCHE Agglo ont été sollicités, de même que les 41 mairies du territoire. Afin de finaliser ce diagnostic, la parole vous est donnée !

Pourquoi un nouveau site internet ?

Le site actuel www.archeagglo.fr date de 2018. Même s'il est encore assez agréable en terme de navigation, il est aujourd'hui nécessaire d'en améliorer « l'expérience utilisateur » !

La collectivité a grandi depuis 2018 avec de nouvelles compétences. Elle tente d'assumer, chaque jour, son rôle fédérateur auprès des communes mais aussi des entreprises, des associations et de tous les partenaires publics et privé. Il est temps donc de réorganiser l'information pour encore gagner en lisibilité.

Il nous paraissait donc primordial de recueillir vos avis et vos attentes avant de se lancer dans la phase de construction de ce nouveau site internet.

Pour donner votre avis, flashez ce code :
Ou rendez-vous sur www.archeagglo.fr

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

TRAVAUX VEAUNE : 2e PHASE DU CHANTIER

Depuis le printemps dernier, la deuxième phase des travaux de la Veaune a débuté sur les communes de Chavannes et Marsaz.

Cet important chantier de lutte contre les crues concernant la rivière Veaune et son affluent le Merdarioux, se définit par la création de 6 bassins de rétention, le remplacement de 2 ponts et l'élargissement avec renaturation, par endroits, du lit de la Veaune.

Pour cette deuxième phase, à Chavannes, un barrage de rétention est en cours de réalisation, qui sera suivi par la réalisation d'une digue. Sur la commune de Marsaz, le bassin de rétention principal est en cours de décaissement. Ce bassin alimente en matériaux le chantier de Chavannes (constitution du barrage). Un second barrage de rétention sera prochainement réalisé sur la commune.

Un chantier complexe donc mais rondement mené par les équipes d'ARCHE Agglo (services rivières et inondations) et par les entreprises partenaires des travaux. L'objectif final étant de prévenir les inondations sur les communes de Marsaz, Chavannes, Mercurol-Veaunes, Chanos-Curson et Beaumont-Monteux, tout en « renaturant et en redonnant vie » à la rivière Veaune.

SPORT NATURE

L'AGGLO MISE SUR LES SPORTS NATURE !

C'est un nouvel élan qui se concrétise cette année. ARCHE Agglo s'engage en effet dans une politique qui vise à développer les activités de sport et loisirs de pleine nature. Il est vrai que le territoire s'y prête particulièrement !

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis quelques années, les activités de nature se développent sur le territoire, que ce soit en loisir ou en compétition : trail, cyclotourisme ou sportif, VTT, gravel, marche nordique , randonnées… ARCHE Agglo souhaite valoriser ces pratiques pour ses habitants tout en permettant de promouvoir le territoire de l'Agglo, d'intégrer les politiques de préservation environnementales aux manifestations et de favoriser le lien entre territoire, habitants et visiteurs.

Un programme d'actions a été défini, comprenant notamment la mise en place, en fin d'année, d'un appel à projets, avec soutien financier en 2025, aux événements sportifs de pleine nature à savoir : trail, vélo, VTT et triathlon. Mais dès cette année, l'impulsion est donnée et plusieurs compétitions sont accompagnées dont le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche (TCFIA).

Le vélo (ou la petite reine) à l'honneur

Le TCFIA partira de Tournon-sur-Rhône le mercredi 4 septembre, depuis le quai Farconnet. ARCHE Agglo est partenaire de cet événement, qui entre pleinement dans le cadre de sa politique de développement du sport-nature. Ainsi, une convention de partenariat lie l'Agglo et l'organisation de la course pour la période 2024-2027.

Sur le terrain, les événements vélos se multiplient, portés par des associations dynamiques et une forte mobilisation des bénévoles. Notons par exemple, la 2e édition de l'Ardèche Gravel qui s'est tenue en avril dernier avec 120 participants ou l'incontournable Ardéchoise qui réunit chaque année 13 215 cyclistes, mi-juin, au travers de parcours adaptés aux envies et aux ambitions de chacun (nouveauté 2024 : des parcours gravel). Mais toujours au cœur d'un paysage époustouflant et dans une ambiance particulièrement festive !

Favoriser les pratiques

Afin de favoriser la pratique du sport Nature, ARCHE Agglo et Ardèche Hermitage Tourisme ont d'ores et déjà développé un site internet et une application appelée AH Rando, qui recense une multitude de propositions de parcours de randonnée à pied ou à vélo sur les 750 km de réseau de sentiers et chemins balisés sur le territoire.

Pour les plus sportifs, ARCHE Agglo s'est associée au groupe Rossignol via l'application On piste pour proposer 16 itinéraires de trails, de marche nordique, de VTT et de gravel sur le territoire. Six nouveaux tracés seront disponibles dès cet été grâce à ce partenariat et au travail du comité technique mis en place avec plusieurs associations du territoire afin de créer les parcours guidés qui sont aujourd'hui disponibles en ligne.

Alors, à vos baskets !

Crédit photo : Florian MONNOT

DU SPORT SUR LE TERRITOIRE !

Plusieurs événements sport-nature se déroulent sur le territoire ARCHE Agglo d'ici à la fin de l'année 2024 :

4 sept : 2e étape du TCFIA (départ de Tournon)

21-22 sept : Triathlon du Domaine du Lac de Champos (Saint-Donat-sur-l'Herbasse)

20 oct: Semi-marathon Hermitage St-Joseph (Tain-Tournon)

24 nov : 10km de Tournon (Tournon)

Décembre : X-Kern Trail (Colombier-le-Vieux) et Bater'night Trail (Bathernay)

LECTURE PUBLIQUE

PARTIR EN LIVRE

Le Festival Partir en Livre se déroule sur ARCHE Agglo du 19 juin au 20 juillet, pour la 3e année consécutive. Dans le cadre de l'opération nationale Partir en livre organisée par le CNL (Centre National du Livre), ARCHE Agglo organise son festival littérature jeunesse. Autour du thème national du sport et des jeux, et avec les nombreux partenaires.

C'est un programme éclectique et créatif qui vous est proposé avec plus de 50 événements gratuits sur 21 communes du territoire. Cet événement permet d'enrichir la dynamique du développement culturel intercommunal. Vous pouvez retrouver un programme élaboré lors de réunions collaboratives avec plus de 50 partenaires institutionnels et associatifs issus des champs culturels et sociaux.

Au programme : carte blanche à Géraldine Alibeu, auteure-illustratrice, rencontres avec auteurs et illustrateurs, spectacles pour tous, danse, lectures, balades contées, tatouées et dessinées, jeux…

L'ÉTÉ CULTUREL

Cet été, prenez des bains de culture avec ARCHE Agglo ! En juillet et en août, venez découvrir plusieurs propositions autour du cirque, de la danse, des musiques actuelles et des arts de la rue, en lien avec Quelque p'Arts et la Cascade.

L'été culturel, ce sont trois résidences d'artistes, mêlant des temps pour la création de leur nouveau spectacle et ateliers à destination des enfants des centres de loisirs et de personnes accueillies en EHPAD. Nous accueillons trois compagnies : Compagnie Solsikke, Compagnie Fish and Chips et Compagnie prise de pied.

Au programme, à voir en famille ou entre amis.

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

- Samedi 20 juillet : déambulation clownesque sur les marchés de Tournon-sur-Rhône et Tain l'Hermitage.
- Mercredi 24 juillet à 20h : Macbeth, par la Compagnie Fish and chips à la MJC de Tain l'Hermitage.
- Jeudi 25 juillet à 17h30 : La Tempête, par le collectif du Prélude, à l'accueil de loisirs de la MJC du pays de l'Herbasse à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, au domaine du Lac de Champos.
- Vendredi 26 juillet à 16h : concert T.I.N.A par la Compagnie Fish and chips, au Point Commun
- Vendredi 9 août à 19h, L'imprévu sidéré, par la Cie de la Voie Ferrée, à l'Etang des Muzards à la Roche-de-Glun
- Mardi 27 août à 15h30, Happy apocalypse to you, dans la cour du lycée à Tournon-sur-Rhône, dans le cadre du Festival des humoristes
- Mercredi 28 août à 15h30 Happy apocalypse to you, à la salle culturelle de Colombier-le-Vieux, dans le cadre du Festival des humoristes.

PARTICIPATION CITOYENNE

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV), C'EST QUOI ?
Une instance démocratique indépendante et neutre (créée par la loi Voynet)

LE CODEV, C'EST QUI ?
Un collectif de citoyens bénévoles et non élus représentant la société civile : des particuliers, des représentants d'associations, de sociétés ou d'entreprises, d'institutions publiques.

LE CODEV POURQUOI ?
- Être force de propositions, élaborer des avis sur les projets et enjeux du territoire
- Assurer un suivi des recommandations formulées
- Être un citoyen acteur de la démocratie participative
- Faciliter les liens entre les habitants et les élus en recueillant les avis des citoyens

DES GROUPES DE TRAVAIL PAR THÉMATIQUE
Nature, mobilités, économie, santé, culture

LES PREMIÈRES RÉALISATIONS (DEPUIS 2021)

< AVIS RENDUS SUR
- Projet de Territoire HORIZON
- Schéma Directeur Cyclable

< CONTRIBUTIONS EN COURS DE RÉDACTION
- Projet de requalification urbaine et environnementale de la friche ITDT
- Bilan à mi-parcours du Plan Climat

L'AVIS DU CODéV sur le Projet de Territoire

Les points forts
< Une démarche positive et, par certains aspects, innovante grâce à la large mobilisation des citoyens
< Une orientation territoriale claire avec des objectifs ambitieux
< Une cohérence entre les orientations et les actions, surtout dans les domaines de la mobilité, de l'économie circulaire, du numérique et du « bien vivre »

Le Codev reconnaît la nécessité pour les élus de prendre en compte les contraintes financières et réglementaires propres à ARCHE Agglo et aux communes, limitant ainsi leurs marges de manœuvre. Il propose cependant les pistes d'amélioration suivantes :
< Prendre en compte les enjeux climatiques et de la biodiversité dans toutes les fiches-actions du projet de territoire
< Clarifier le mode de financement des actions par les élus
< Préciser la temporalité, la valeur prévisionnelle de l'investissement et la façon de financer les actions
< Ajuster les actions envisagées aux objectifs visés, en particulier dans les domaines de la jeunesse, de la santé, des seniors, du handicap, de l'eau et de l'énergie. Certains objectifs et actions manquent de précisions.

En conclusion, le projet de territoire présente des aspects prometteurs, mais il est impératif de redresser le décalage entre objectifs et actions, tout en précisant la gouvernance participative pour qu'elle devienne une réalité effective.

VOS IDÉES ET VOS AVIS NOUS INTÉRESSENT : CONTACTEZ-NOUS !

Tous les avis du CODEV sont consultables sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Un lien vers un formulaire en ligne est également en place pour vous permettre de demander plus d'informations sur le CODEV.

FLASHEZ LE QR CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE

Ou rendez-vous sur : www.archeagglo.fr

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

ARCHE Agglo s'investit activement en faveur d'une éducation de qualité pour tous les enfants de son territoire. Depuis plusieurs années l'Agglo intervient directement dans les écoles du territoire (de la maternelle au lycée). Elle participe à favoriser les acquisitions de savoirs fondamentaux auprès des établissements. Ainsi, ARCHE Agglo propose et finance (animations et transport) :
- des interventions pédagogiques sur plusieurs thématiques liées à l'environnement
- les créneaux de piscine « savoir nager » au centre aquatique Linaë
- des ateliers de pratique artistique (Éducation aux Arts et à la Culture)

« SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES JEUNES AUJOURD'HUI, C'EST LEUR PERMETTRE D'ÊTRE DE MEILLEURS CITOYENS DEMAIN, EN CAPACITÉ D'AGIR ET DE RÉPONDRE AUX ENJEUX DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES »

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

BUDGET TOTAL : 350 000€

ENVIRONNEMENT : 3 400 ENFANTS

SAVOIR NAGER : 3 300 ENFANTS

CULTURE : 1 000 ENFANTS

Devant la forte demande des écoles et des classes, l'Agglomération est contrainte de faire des choix en respectant certains critères :
- L'équité territoriale (cette classe a-t-elle déjà participé ou dispose-t-elle déjà d'une intervention sur une autre thématique ?)
- L'implication (participation aux réunions)
- La pertinence pédagogique

UNE POLITIQUE PUBLIQUE EN ÉVOLUTION

En 2017-2018, seules 77 classes profitaient de l'intervention en milieu scolaire ; 130 en 2021-2022… c'est 192 classes en 2023-2024.

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation à l'environnement, ARCHE Agglo propose en lien avec différents partenaires des interventions en classe et des sorties sur site pour différentes animations. Pour l'année scolaire 2023-2024, plusieurs domaines ont été proposés.

RIVIÈRES : 82 CLASSES
Ex de thèmes traités : « Découverte de la vie dans la rivière, son écosystème », « les animaux spécifiques aux milieux aquatiques », « le risque inondation »

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : 15 CLASSES
Ex de thèmes traités : « Du champ à l'assiette », « Agriculture, alimentation et santé ».

ESPACES NATURELS : 30 CLASSES
Ex de thèmes traités : « Les gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne : une zone refuge pour la nature », « le Rhône et ses lônes : des bras morts sources de vie », « L'étang du Mouchet et la rivière Veaune : Chavannes entre deux eaux »…

ÉNERGIE/CLIMAT : 11 CLASSES
Ex de thèmes traités : « les énergies renouvelables », « Climat et santé », « les éco-gestes et la préservation des ressources »

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS : 8 CLASSES

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

146 CLASSES +
7 GROUPES ACCUEILS DE LOISIRS

3 383 ENFANTS

ANIMATIONS : 193 338€
TRANSPORT : 16 240€
TOTAL : 209 578€

Les programmes d'animation sont élaborés par l'animateur en lien avec l'enseignant de la classe afin que cette sensibilisation prenne tout son sens dans le programme pédagogique de l'année scolaire (certaines thématiques ne s'appliquent pas à tous les cycles scolaires). Les animations se composent de 3 demi-journées réparties sur l'année scolaire, avec au minimum une sortie sur le terrain.

SAVOIR NAGER

Pour cette année scolaire 2023-2024, ce sont plus de 3 300 élèves qui auront bénéficié de séances « Savoir nager » au centre aquatique Linaë (équipement ARCHE Agglo) situé à Tain l'Hermitage.

L'Agglomération finance les cours de natation qui permettent aux enfants de mieux maîtriser le milieu aquatique.

EAU-ASSAINISSEMENT

L'Unité Eau-Assainissement reçoit chaque année, sur la station d'épuration du Domaine du lac de Champos, les écoliers de l'école publique de Charmes-sur-l'Herbasse pour une animation sur le cycle de l'eau.

En mars 2024, pour la Journée Mondiale de l'Eau, l'unité a animé 10 créneaux de visites de la station d'épuration de Saint-Donat-sur-l'Herbasse : 250 collégiens des deux collèges donatiens, publics et privés. Les agents ont également animé une conférence ouverte à tous.

Sollicitée par la MJC de l'Herbasse, l'unité a également participé à la Fête de la Science en octobre 2023 (60 visiteurs sur la STEP de Saint-Donat-sur-l'Herbasse).

ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

7 PARCOURS

46 CLASSES

27 ARTISTES ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS

1 000 ÉLÈVES

INTERVENTIONS D'UNE QUINZAINE D'HEURES PAR CLASSE

60 000€ POUR LA SENSIBILISATION SCOLAIRE SUR UN BUDGET TOTAL POUR LES EAC DE 130 000€

Dans le cadre de sa politique en matière d'Éducation aux Arts et à la Culture, avec la mise en place de 7 parcours dans les domaines de l'art contemporain, du cinéma, du cirque, du théâtre, de la musique, de la lecture publique et de l'éducation aux médias et à l'information (radio). Les enfants ont ainsi l'opportunité à la fois de rencontrer un artiste et son œuvre, de pratiquer et d'élargir leurs connaissances artistiques et culturelles. Ces projets sont également l'occasion de rencontrer avec d'autres publics.

Grâce au parcours musique et chant choral, les enfants de Mercurol-Veaunes ont ainsi pu, par exemple, rencontrer le Quatuor Debussy, mener au long de l'année un atelier chant avec Sylvaine Para. Il se sont ensuite produits sur scène avec le Quatuor Debussy, les élèves du collège de Mercurol-Veaunes et d'un collège de Romans, autour des œuvres de Miyazaki.

Dans le cadre du mois des familles, les parcours cirque et radio ont également donné lieu à des ateliers parents-enfants et à un spectacle tout public : l'occasion de découvrir ensemble la façon de mener des interviews, une exposition sur l'histoire de la radio ou encore de voir un spectacle de cirque contemporain.

LECTURE PUBLIQUE ET HABITAT

Deux projets éducatifs côté Lecture Publique, en transversalité avec les services Habitat et Éducation à l'Art et à la Culture).

Le projet "La Rénovation en BD" a eu lieu à l'école Jean-Moulin de Tournon-sur-Rhône. La classe de CM2 a réalisé une BD dans le cadre de « la Semaine de la Rénovation ». Après un travail en classe avec deux intervenantes, Julie Lorand, spécialisée en culture scientifique et environnementale et Hélène Georges, autrice illustratrice, tous les élèves ont pu se pencher sur le sujet de la rénovation énergétique des bâtiments et plus généralement de l'environnement.

Le projet "La Ville dans tous ses états" a mobilisé la bibliothèque et l'école primaire (classes de CM1 et CM2) de Mercurol-Veaunes. Après avoir été sensibilisés à l'aménagement urbain, à l'habitat, à l'environnement et aux enjeux de demain, les élèves ont réalisé des fresques, bd, popup… pour mieux comprendre leur ville. Ils ont également été accompagnés par Julie Lorand et Hélène Georges.

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ CONTRE LES INONDATIONS

Focus sur le dispositif ALABRI pour lequel ARCHE Agglo propose un accompagnement pour préparer les habitants et entreprises concernés par le risque inondation et ainsi protéger leurs logements et locaux.

RENCONTRE AVEC JEAN-PAUL VALLÈS

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES RIVIÈRES

ADJOINT AU MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

Pourquoi lancer ce dispositif ?

ARCHE Agglo exerce la compétence GéMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations). À ce titre, elle est responsable de la protection contre les inondations mais bien entendu pas des inondations en tant que telles… cela nous échappe malheureusement.

Quand c'est possible l'Agglomération met en place des mesures collectives : ouvrages d'endiguement, bassins, renaturation de cours d'eau, entretiens réguliers… Mais nous avons également la responsabilité de prévenir le risque inondation de manière individuelle.

Le dérèglement climatique qui est là peut provoquer des épisodes violents. Ils peuvent être nombreux et peuvent intervenir tout au long de l'année… Avant on connaissait les périodes à risques (printemps et fin de l'été), dorénavant c'est plus irrégulier.

Combien de personnes sont concernées par ALABRI sur le territoire ?

Il me faut en premier lieu expliquer la zone d'intervention de l'Agglomération :
- toute la partie Drôme du territoire à l'exception de la vallée de l'Herbasse qui est gérée par le SIABH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse)
- côté Ardèche, tous les petits affluents du Rhône, une partie de Tournon-sur-Rhône et de Saint-Jean-de-Muzols ; la vallée du Doux étant gérée par le SMBVD (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux)

Pour le dispositif ALABRI sur ARCHE Agglo, cela concerne plusieurs milliers de foyers. Mais ce dispositif s'adresse aussi aux entreprises. Il faut préciser que la culture du risque est assez faible en France et notre territoire n'y échappe pas. On prend des initiatives une fois que l'eau a fait des dégâts.

Or, avec l'installation de mesures préventives, même sommaires, le risque inondation et plus globalement de dommages importants est grandement réduit. Je pense ici au batardeau, aux voies d'accès, à la séparation des circuits électriques, à la surélévation de certains matériels… Ce dispositif ALABRI est donc incitatif puisqu'il peut permettre aux habitants concernés notamment de bénéficier jusqu'à 80% d'aides financières sur le montant des travaux et aménagements.

Comment se concrétise le dispositif ?

C'est un dispositif incitatif donc que l'on pourrait qualifier de clé en main. L'habitant contacte ARCHE Agglo. Si l'habitant habite dans une zone identifiée comme potentiellement concernée par des inondations, une technicienne se déplace gratuitement au domicile pour réaliser un diagnostic. Une fois la visite effectuée, l'habitant reçoit une synthèse avec les mesures les mieux adaptées au logement. Si l'habitant décide de faire tout ou partie des travaux / aménagements, ARCHE Agglo l'aide à remplir son dossier de subvention. Enfin, une fois les travaux réalisés, ARCHE Agglo accompagne in fine l'habitant pour la demande de versement d'aides. A ce jour, 14 diagnostics ont été réalisés et 3 sont en cours. Pour les entreprises et les habitations à typologie plus complexe, le processus est le même. Il se peut toutefois qu'un technicien avec des connaissances plus pointues assure ce rendez-vous visite / diagnostic

Ce dispositif ALABRI est en grande partie financé par l'Etat dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) pour lequel est engagé ARCHE Agglo.

"À l'automne 2023, des épisodes de pluies intenses se sont succédé et sont venus raviver la mémoire du risque inondation. Des crues d'une telle ampleur sont déjà survenues sur le territoire et il y en aura d'autres à plus ou moins long terme. 10 ans peuvent s'écouler entre deux épisodes importants, tout comme 1 an, 1 mois ou 1 jour…

Se préparer a toute son importance. Il est primordial que chacun développe ses connaissances sur le risque inondation et prenne les mesures adaptées dans son quotidien pour y faire face."

PROTÉGER VOTRE HABITATION FACE AUX INONDATIONS

ALABRI EST OUVERT AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Des mesures simples peuvent limiter considérablement les dommages causés par une inondation.

Exemples : surélévation d'équipements sensibles, pose de batardeaux (barrières étanches devant les portes), élaboration de son Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS), séparation des circuits électriques…

LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC ET DES TRAVAUX N'ENGAGE PAS VOTRE RESPONSABILITÉ OU LES CLAUSES DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE.

Étape 1 DIAGNOSTIC

GRATUIT – PERSONNALISÉ – CONFIDENTIEL

Evaluation de la vulnérabilité de votre habitation

Une visite est programmée

Ce diagnostic permettra de :
- connaître les dommages potentiels en cas d'inondation
- savoir comment mettre votre famille et vous-même en sécurité
- réduire les dégâts possibles
- être éligible aux aides de l'Etat pour la réalisation des travaux

Étape 2 SYNTHÈSE

Le résultat du diagnostic vous est restitué afin que vous puissiez connaitre le risque auquel vous et vos biens sont exposés.

Des mesures de réduction de la vulnérabilité seront préconisées dans un document de synthèse personnalisé.

Chaque mesure sera expliquée, un niveau de priorité lui sera attribuée, ainsi qu'un coût estimatif.

Étape 3 TRAVAUX ET AIDES

Grâce au diagnostic, vous serez éligibles aux aides de l'Etat pouvant atteindre 80% des dépenses.

ARCHE Agglo vous propose de vous aider gratuitement dans l'élaboration de votre dossier de demande de subvention.

ARCHE Agglo ALABRI

Bénéficiez d'un suivi complet jusqu'à la réalisation des travaux et le versement des aides

ARCHE Agglo accompagne les propriétaires de bâtiments en zone inondable pour bénéficier des aides de l'Etat dans la mise en œuvre de ces mesures. ALABRI ne se limite pas aux logements mais englobe aussi les commerces, entreprises, exploitations agricoles et bâtiments publics.

Les aides financières peuvent atteindre 80% des dépenses de travaux pour une habitation et 40% pour une entreprise de moins de 20 salariés.

CONTACT : alabri@archeagglo.fr / 06 60 77 16 43 / 04 26 78 78 78

DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS

3 QUESTIONS À MICKAËL MARSEILLE, DIRECTEUR DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS À SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, UN ÉQUIPEMENT ARCHE AGGLO :

Comment s'annonce cette saison 2024 ?

Tous les voyants sont au vert ! Les observatoires nationaux du tourisme semblent aller dans le même sens pour dire que l'été 2024, sur le plan touristique, devrait être un bon cru. Le taux de réservation en camping et chalets est bon. Les équipes de saisonniers sont formées. Quant à la météo, même si le printemps a été chaotique, nous avons bon espoir que l'été soit meilleur.

Quels investissements ont été réalisés cette année ?

Comme chaque avant-saison, les services techniques de l'Agglo oeuvrent pour que les installations du Domaine soient parfaitement opérationnelles et que l'environnement paysager soit le plus agréable possible. Il y a beaucoup de maintenance à assurer. Côté travaux, nous avons réalisé dix emplacements pour le camping et rénové entièrement deux chalets (les autres le seront à leur tour les années prochaines).

Des surprises pour 2025 ?

Effectivement, l'année prochaine sera à marquer d'une pierre blanche car 2025 marquera les 50 ans de Champos ! Nous prévoyons de fêter cet anniversaire comme il se doit, tout au long de l'année. Et, oui, il y aura des surprises ! Mais pour l'heure, nous ne pouvons rien dévoiler. Patience… Vous aurez davantage d'informations en fin d'année.
personnes en cas de crue centennale.

DIRECTION LES RESSOURCES HUMAINES !

ARCHE AGGLO, ÉTABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL EXERCE DE NOMBREUSES COMPÉTENCES QUI ONT UNE PRISE DIRECTE DANS LE QUOTIDIEN DES 58 000 HABITANTS DU TERRITOIRE. IL EMPLOIE ENVIRON 300 AGENTS QUI DISPOSENT D'UN APPUI INCONTOURNABLE : LA DIRECTION RH COMPOSÉE DE 8 PERSONNES.

Exclusivement féminine s'il vous plaît, la direction compte huit agents pour gérer les recrutements, la carrière, la formation, la prévention, la paie de l'ensemble du personnel. La DRH gère les agents titulaires (environ 70% des effectifs), les contractuels, les saisonniers, les remplaçants et les élus (16 conseillers délégués, vice-présidents et le Président).

« Nous connaissons les prénoms et les noms de tous nos agents, leur situation familiale, leurs compétences… mais pas forcément tous les visages ! », plaisante la directrice Alessandra Francavilla. Et pour cause, ARCHE Agglo dispose de nombreux sites de travail au travers de nos 41 communes : Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Mercurol-Veaunes, Mauves, Saint-Félicien, 11 crèches intercommunales, 3 déchèteries, services techniques à Tournon-sur-Rhône, stations d'épuration… « Ce n'est pas forcément facile de développer un sentiment d'appartenance à cause de cet éclatement géographique… C'est pourquoi nous prêtons une attention toute particulière aux moments de partage et de rencontre entre agents. Nous tenons à transmettre notre attachement à ce beau territoire et notre souhait que chaque agent se sente bien chez nous…,» explique Mme Francavilla.

La DRH est basée à Mercurol-Veaunes. Chacun des agents dispose d'une référente au sein de la direction, comme l'explique Pascale Fournier, référente de la cellule Paie/carrières : « Chaque gestionnaire suit l'évolution de carrière d'un portefeuille d'agents. Ils savent qu'ils peuvent nous appeler ou venir nous voir. Chacune d'entre nous gère l'ensemble de la carrière de ses agents, ce qui engendre une grande polyvalence et donne un réel intérêt à notre travail. » Logiquement, la DRH a suivi l'évolution de l'Agglomération et a dû s'adapter aux nouvelles compétences exercées : « Depuis quelques temps les mouvements sont importants », reconnait Magali Robert, référente de la cellule Emploi-Compétences. « On recherche parfois des profils très spécifiques et nous devons relancer le recrutement avant d'arriver à trouver le bon candidat…Certains métiers (petite enfance, techniques…) sont en tension et recruter est de plus en plus difficile ». « Nous sommes flexibles et nous nous adaptons aux changements sociétaux », souligne Alessandra Francavilla. La DRH a donc élargi sa palette de moyens de recrutements : salons, forums, réseaux sociaux, speed dating… « Nous suivons aussi les tendances en matière de travail, comme le télétravail par exemple ou les aménagements de temps de travail pour lesquels ARCHE Agglo a été précurseur ».

Autre sujet primordial pour la DRH : la sécurité et la prévention. « ARCHE Agglo est engagée dans une démarche de prévention. Le travail en sécurité de nos agents est une priorité clairement affichée par nos élus » précise la directrice. Pour ce faire, une charte commune à tous les services existe. « Rédigée par les agents, elle présente 10 principes de prévention des risques au travail. Les élus ont également fortement participé », explique Véronique Bidot,

référente de la cellule prévention. Et en matière de prévention rien ne peut être laissé au hasard : « Nous avons fait un gros travail pour contextualiser toutes les situations et toutes les phases de la vie au travail d'un agent. Nous adaptons ensuite nos procédures pour que la prévention soit complètement intégrée dans le quotidien de chacun », poursuit Mme Bidot. À titre d'exemple, un livret d'accueil est actuellement en phase de finalisation pour que chacun puisse se repérer plus facilement et se familiariser avec l'ensemble des spécificités de notre Agglo. Grâce à ce livret et à la démarche de prévention, les responsables de service sont formés pour accompagner les nouveaux agents dans la prise en compte des risques encourus et transmettre les consignes de sécurité nécessaires. Mme Bidot précise : « L'échange est essentiel pour formaliser les procédures et répondre aux interrogations lors des prises de poste. Nous intervenons aussi tout au long de l'année dans le cadre d'un dispositif appelé quart d'heure sécurité. Nous procédons aussi à des contrôles réglementaires ».

Autre mission phare de la DRH : la formation. Chaque année, près de 60% des agents suivent une ou plusieurs formations. Ainsi, près de 830 jours de formation ont été comptabilisés en 2022, que ce soient des formations d'intégration (lors de la prise de poste), de développement ou de maintien des compétences. Certaines formations sont assurées en interne en s'appuyant sur les compétences d'autres collègues, par exemple l'informatique avec un animateur de l'Espace Public Numérique ARCHE Agglo) ou celle de Sauveteur Secouriste du Travail, animée directement par Mme Bidot.

Alessandra Francavilla résume parfaitement l'activité de la DRH : « L'ensemble de nos missions vise un objectif : créer un environnement serein pour tous les agents et développer un sens d'appartenance à une même collectivité ». Pour tenter d'améliorer encore cela, ARCHE Agglo développe une marque employeur, détaillée dans son Projet de Territoire HORIZON. L'objectif de cette démarche est de se démarquer des autres employeurs en mettant en valeur les spécificités de l'Agglo. Cette démarche permet aussi de se re-questionner : accueil du nouvel agent, évolution de carrière, politique sociale, conditions de travail… Les sujets sont donc nombreux pour notre DRH… mais la bonne humeur est toujours au rendez-vous !

À LA DÉCOUVERTE DE LARNAGE

Population : 1 086 habitants
Larnageoise, Larnageois
Supérficie : 9,1 km²
Altitude : min 135m / max 360m
Cours d'eau : la Bouterne, le Torras, les ruisseaux de Crozes et Crozes-Hermitage
École : 1 école publique en regroupement intercommunal avec Crozes-Hermitage (192 enfants au total)

La qualité de vie au cœur des fruitiers et des vignes

Le nom de Larnage viendrait du Latin "arenaticum" qui signifie "sable". Les Romains auraient ainsi désigné ce lieu par référence aux terres blanches caractéristiques du sol. L'appellation latine, Larnaticum, se serait progressivement modifiée et le village est cité pour la première fois en 1100 sous l'appellation de « Larnaggio ».

De l'avis du premier édile, Gérard Roberton, maire de la commune depuis 2020, Larnage est très apprécié de ses concitoyens « Nous sommes proches de tout, Tain l'Hermitage à 4km, l'A7 à moins de 5km, la gare TGV à 20 min… en même temps les 117 hectares de la colline de l'Hermitage nous préservent. » En effet, une fois cette Colline montée depuis Tain, nous arrivons sur un petit plateau qui invite à la quiétude et à la tranquillité. Larnage n'est pas une *« commune traversante »* et de fait *« quand on vient à Larnage c'est pour Larnage »*, précise M.Roberton.

Et Larnage ne manque pas de charmes. Simplement lorsque l'on regarde autour de soi, on voit des abricotiers, des vignes, des collines… et même la Vallée du Rhône assez loin sur les hauteurs comme aux Méjans par exemple. Le village est très attractif. Les familles s'y plaisent grâce aux commodités et au dynamisme communal et associatif. On dénombre pas moins de onze associations larnageoises : un sou des écoles très actif, un club de football commun avec Serves-sur-Rhône, un club cyclo, une asso patrimoine… et des événements municipaux d'ampleur comme le ciné plein-air en été, la chasse aux œufs et la descente aux flambeaux en décembre depuis le Château de Larnage… sans oublier le Duo de l'Hermitage, le plus grand événement trail du territoire ARCHE Agglo.

M.Roberton, larnageois de naissance, comme ses parents et grands-parents peut être fier : *« C'est un village dans lequel il fait bon vivre avec des commerces comme la pizzéria l'Aparté, une épicerie tabac-presse, la Poste… et un nouveau marché hebdomadaire (depuis septembre 2020) très sympathique le mardi de 16h à 19h avec des producteurs locaux »*. 35 exploitations agricoles et viticoles bien sûr, des entreprises de maçonnerie, un plombier… auquel s'ajoutent les quelque 700 saisonniers lors des périodes de récoltes des abricots et des raisins notamment. Notons également l'Espace Naturel Sensible « La Roselière » sur lequel ARCHE Agglo a organisé la dernière Fête de la Nature en mai, une ancienne station de lagunage qui présente une biodiversité précieuse.

Monsieur le Maire et son équipe municipale sont également très actifs sur le patrimoine communal. Ainsi une bibliothèque toute neuve a ouvert ses portes depuis mars 2020 à proximité immédiate de l'école publique *« Ce nouvel équipement a permis d'accueillir de nouveaux adhérents et c'est parfait pour les écoliers qui peuvent s'y rendre sans même traverser une route »*, précise-t-il. La commune est propriétaire de 12 bâtiments ; et plusieurs ont récemment été rénovés pour gagner en sobriété énergétique : mairie, La Fabrique, la salle Aréna… L'éclairage public est également passé au LED courant 2021 les convecteurs des vestiaires du stade de football ont été améliorés. De plus, 11 caméras de vidéosurveillance sont opérationnelles depuis le 31 janvier 2024. Enfin, pour cette fin de mandat, des travaux de mise en sécurité du carrefour principal du village ont débuté *« C'est 500 mètres linéaires qui vont être entièrement réorganisés avec pour objectif d'apaiser en végétalisant et de rendre plus agréable la traversée du village. Les 3 entrées de village, Chantemerle-les-blés, Crozes-Hermitage, Tain-l'Hermitage ayant déjà été traités, ce carrefour était la pièce manquante du puzzle »*, explique M le Maire. A savoir qu'ARCHE Agglo, dans le cadre du fonds de concours aux communes, participera financièrement à la réalisation de l'ouvrage.

www.larnage.fr / Facebook : « Commune de Larnage »

La Carrière de Terre Blanche de Larnage, décor de cinéma

« C'est un magnifique souvenir pour tous les larnageois », commente M.Roberton. Effectivement, le très bon film de Jean Becker, "Effroyables jardins", avec notamment Jacques Villeret, André Dussollier et Thierry Lhermite a été tourné en partie à Larnage entre mai et juillet 2002. Certaines scènes ont été tournées à la carrière de Terre Blanche. Le réalisateur s'était même rapproché de la société Fayol pour aménager la carrière, en y creusant une fosse dans laquelle les acteurs se retrouvent piégés, ce que l'on appelé « la scène du trou ».

PROJETS COMMUNAUX

PLATS

Depuis quatre ans, la Commune de Plats travaille sur la création d'un city-stade. En 2024, la subvention de l'Agence Nationale du Sport est accordée pour 51%. S'ajoute à cela, le fonds de concours accordé par ARCHE Agglo qui va permettre la réalisation de ce projet.

Le city-stade sera situé à côté de la Mairie derrière le Monument aux Morts dans le parc de la cantine. Il est attendu et sera utilisé en priorité par les enfants pour les temps scolaires et périscolaires. Il sera bien entendu ouvert aux associations et à l'ensemble des Platous.

Début des travaux première semaine de septembre.

BREN

La commune de Bren peut être fière de la récente inauguration de ses « Jardins Ludiques ». Ce projet, attendu depuis plusieurs années par les habitants, est aujourd'hui une réalité et surtout une très belle réalisation : city-park, terrain de pétanque, jeux pour enfants (dont un espace PMR), jardins partagés, théâtre de verdure et parking attenant. Situé derrière la mairie, les Jardins Ludiques vont permettre aux petits comme aux plus grands de profiter d'équipements de qualité et de la magnifique vue sur les Collines de la Drôme et les Monts Ardéchois.

ARCHE Agglo n'a pas participé financièrement à ce projet car il disposait déjà de nombreuses subventions (Etat, Région, Département…). Toutefois, l'Agglomération dans le cadre de son fonds de concours aux communes, participera à hauteur de 17 000€ pour les travaux de rénovation de l'église du village : électricité, chauffage, cloches, sonorisation…

BIODÉCHETS

« LES MAÎTRES-COMPOSTEURS »

Jean-Luc Birant et Abdellah El Hachimi sont les référents composteurs sur le site de Saint-Donat-sur-l'Herbasse depuis décembre 2023. Nous sommes allés à leur rencontre.

Grâce à la poursuite des engagements de la collectivité pour la valorisation des biodéchets, ARCHE Agglo, avec le soutien de la Mairie de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, a installé des composteurs collectifs dans le quartier du Clos Baudoin à Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Avant l'installation de ces composteurs collectifs, il a fallu trouver des référents qui assurent le bon fonctionnement du site et qui forment les participants. Ces référents ont un rôle primordial et sans eux, ce genre de site ne pourrait pas exister. C'est donc la Mairie qui s'est chargée de trouver les référents après des réunions d'informations sur le sujet.

Jean-Luc et Abdellah se sont tout de suite portés volontaires pour être référents. Ils ne se connaissaient pas mais se sont très vite bien entendus pour assurer le bon fonctionnement du site.

Abdellah confie : *« J'habite Saint-Donat-sur-l'Herbasse depuis 1997, je suis retraité et je fais du compostage chez moi, dans mon jardin. J'ai souhaité m'engager pour la fibre écologique, pour être utile à la collectivité. Cela me prend un peu de temps mais on s'organise et on vient le plus souvent possible ».*

Jean-Luc, lui, a un parcours un peu différent, étant sur la commune depuis 3 ans, il arrive de la région lyonnaise où il était déjà référent d'un site similaire. Il confie : *« Je suis originaire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et j'ai décidé de revenir m'installer sur la commune récemment, depuis la retraite. Je suis engagé dans la commission Environnement de la Ville et c'est tout naturellement que j'ai voulu devenir référent. Je connais bien les pratiques et je veux faire profiter de mon expérience et de mon savoir-faire aux nouveaux composteurs ».*

Jean-Luc et Abdellah ont mis en place un planning et des roulements, où ils se rendent une fois par semaine sur le site, à tour de rôle, le vendredi matin.

« Lorsqu'une nouvelle personne veut s'inscrire, on fixe le rendez-vous puis on l'initie et le forme au compostage, aux bonnes pratiques et on lui donne le code des cadenas. Les utilisateurs du site, après avoir reçu la formation par l'un des deux référents savent que, pour toutes questions ou interrogations, ils peuvent venir nous voir le vendredi matin. » confie Jean-Luc avant de poursuivre, *« l'objectif est quand même que les personnes utilisant les bacs de compostage installés par ARCHE Agglo soient autonomes à 100% même si on vient régulièrement pour s'assurer que le compost est bien fait ».*

Installés en début d'année, ces composteurs sont victimes de leurs succès puisqu'ils affichent complets avec plus d'une quarantaine de familles qui les utilisent. Un 2e site a d'ailleurs vu le jour à quelques centaines de mètres pour permettre aux nouveaux foyers de pouvoir composter.

En plus de l'engagement environnemental et de la démarche vertueuse, ces composteurs ont également un rôle social. Abdellah nous explique que *« des retombés sociales existent, on rencontre des personnes que l'on ne connaît pas. On voit bien que cela crée aussi du lien social, notamment car les riverains sont curieux et veulent se renseigner sur l'utilité du site, sur la réduction de leurs déchets ».* Un constat largement partagé par Jean-Luc : *« Les gens nous voient, nous interpellent posent des questions, s'entraident aussi et apprennent à se connaître directement sur le site ».*

Ce lien social est d'ailleurs important et permet aussi aux composteurs de fonctionner correctement puisqu'il n'y a pas de dégradations. Les utilisateurs et riverains ont donc bien compris l'utilité d'un tel site et cela est très positif.

Enfin, des améliorations sont encore possibles et les deux référents font

remonter régulièrement leurs propositions à l'Agglo comme pour le fléchage du site, pour insister un peu plus sur la pédagogie et ou encore sur le gaspillage alimentaire, qu'ils jugent encore trop présent.

Tous les deux confient, pour conclure : *« notre démarche est importante et à notre échelle, même si ce sont des petits gestes, nous sommes fiers de participer à cet élan collectif ».*

Merci à eux et à vous aussi !

Plus d'infos : dechets@archeagglo.fr

ARCHE Agglo est pleinement engagé pour la valorisation des biodéchets.
- 14 sites de compostage partagé ou collectif (+7 en programmation d'ici fin 2024)
- 400 composteurs individuels vendus

Toutes les infos utiles dans le "Guide du Compostage" sur le site internet de l'Agglo

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE 41 COMMUNES ET ENVIRON 58 000 HABITANTS

Un territoire dynamique, des espaces naturels exceptionnels et une qualité de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré entre l'urbain et le rural.

Un environnement économique et touristique attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat, agriculture, viticulture...

Vos déchèteries passent aux horaires d'été du 1er juillet au 31 août (7h-12h15 / 12h45-14h)

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUS LES MOIS NOTRE NEWSLETTER : ACTUS, ÉVÉNEMENTS, ACTIONS SUR LE TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr

@ARCHEAgglo

ACCUEIL DU PUBLIC
3 rue des Condamines
07300 Mauves

ESPACE FAMILLE
04 26 78 39 28
68 rue de Chapotte
07300 Tournon-sur-Rhône

JEUNESSE / SOCIAL

Accueil de loisirs
04 26 78 39 28

al.archeagglo@archeagglo.fr
18 allée des Dames
07300 Tournon-sur-Rhône

Point Info Séniors
Information et contact :
04 75 07 07 50 (choix 4)
seniors@archeagglo.fr

Tain l'Hermitage

Saint-Félicien

Saint-Donat sur l'Herbasse

Escale répit
Lieu d'accueil aidants/aidés
Permanence au 06 60 87 74 11
le lundi 13h30 -17h
du mardi au jeudi
9h-12h et 13h30-17h

DÉCHÈTERIES

Colombier-le-Vieux
04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Saint-Donat-sur-l'Herbasse
04 75 45 23 77
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Tournon-sur-Rhône
04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

FRANCE SERVICES

Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Lundi :
8h30 à 12h et 13h15 à 16h45
Mardi : 13h15 à 16h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi :
8h30 à 12h et 13h15 à 16h30
Vendredi : 13h15 à 16h30

Saint-Félicien
Lundi : 13h15-16h45
Mardi :
8h30-12h et 13h15-16h45
Mercredi : 13h30-16h45
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi :
8h30-12h et 13h15-16h30

Tain l'Hermitage
Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h
Mercredi :
8h30-12h et 13h15-16h30
Jeudi : 13h15-16h45
Vendredi :
8h30-12h et 13h15-16h30

HABITAT ET URBANISME

Habitat
04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr

Autorisation du droit des sols
Permanence téléphonique
au 04 26 78 57 85
le mardi et le jeudi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Domaine du lac de Champos
04 75 45 17 81
BP2 - 26260 Saint-Donat
www.lacdechampos.com

CULTURE & SPORT

École intercommunale de Musique et de Danse
Colombier-le-Vieux

Tain-Tournon

Saint-Donat-sur-l'Herbasse

musique@archeagglo.fr
04 75 07 07 54

Espace aquatique Linaë
04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatiquelinae.fr

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

EPN Saint-Félicien
04 75 06 90 82
15 place de l'église
07410 Saint-Félicien
epn.saint-felicien@archeagglo.fr

EPN Saint-Jean-de-Muzols
04 75 07 20 33
1ter chemin de Martinot
07300 Saint-Jean-de-Muzols
epn.saint-jean@archeagglo.fr

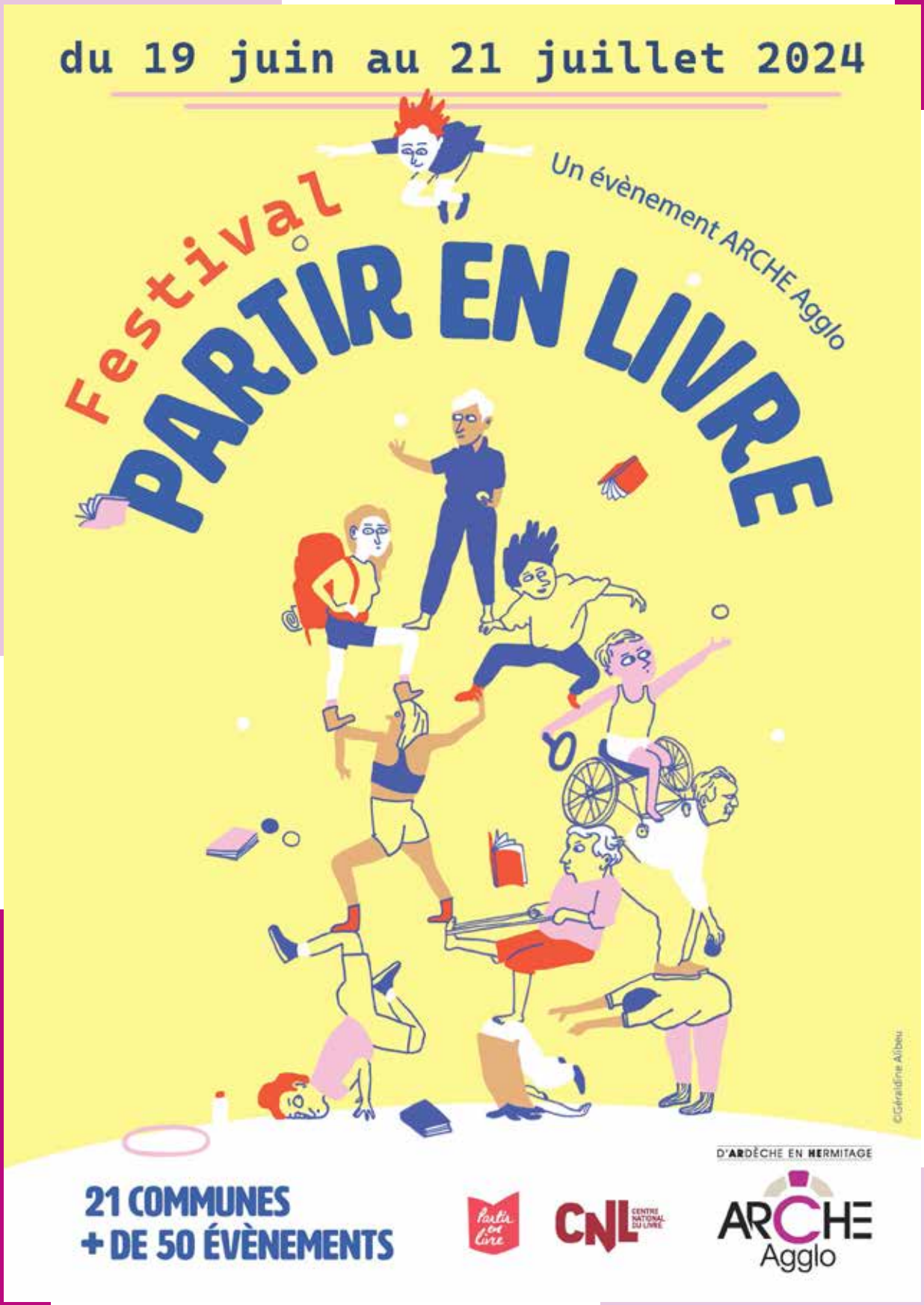

JUIN 2024
REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ARCHE Agglo D'ARDÈCHE EN HERMITAGE
www.archeagglo.fr